

**Lycée Jacques Monod  
LESCAR 64**



**Mme Michelle GAULD LARUE**

Accompagnement pour trouver un logement

Premier contact : Dès que le lycée apprend la nomination d'un futur assistant, nous recevons ses coordonnées mail. Donc je lui écris (en tant que coordonnatrice) pour prendre un premier contact et je lui communique mon mail et portable perso. Je lui écris en lui signalant que je suis à disposition pour tout renseignement. J'indique aussi le mail de l'assistant précédent, du même âge, qui peut faire le lien et donner des infos pratiques.

Cette année, notre assistant m'a répondu en me disant qu'il viendrait en juillet quelques jours sur Pau avec sa famille. Donc je l'ai rencontré un après-midi en ville, petit café et premier contact, rassurant bien sûr!

Je propose à l'assistant de réfléchir à son logement: location de logement privé chez un particulier, ou colocation ou logement universitaire. Je travaille avec une ancienne mère d'élève qui est responsable au CLOUS du logement universitaire sur Pau. Je propose à l'assistant un logement universitaire (plusieurs formules: 250 euros par mois pour une chambre 10 m2 avec douche et wc privés / studio universitaire 18m2 avec coin cuisine et douce et wc privés 320 euros). Je réserve toujours un logement au mois de juin auprès du CLOUS au cas où l'assistant finalement se décide car ensuite...il n'y en a plus.

Une fois le logement trouvé, on leur envoie les doc par mail, souvent j'aide à comprendre, c'est souvent un peu ...technique!

En général, notre assistant choisit cette formule. Cette année, il n'y avait pas de studios disponibles (priorité aux étudiants non-salariés, bien sûr) donc nos assistants d'anglais et d'espagnol ont obtenu une chambre unie dont ils sont très contents.

*Nota IA-IPR*

*Les assistants ont souvent droit à l'APL selon le montant de leur loyer et leurs revenus précédents. Il convient de consulter le site de la CAF pour faire une simulation puis contacter la CAF pour apprendre quelles démarches sont à suivre.*

<p>L'accueil à l'arrivée en France</p>	<p>Je vais les chercher au train, à l'aéroport et c'est toujours, à tour de rôle, un professeur de l'équipe d'anglais qui loge l'assistant le 1er weekend. On sait qu'ils sont jeunes, 20 ans pour le nôtre cette année, nous sommes tous partis à l'étranger un an quand nous étions jeunes donc on sait que les premiers jours sont un peu déstabilisants.</p>	<p><i>Nota IA-IPR</i>  <i>Rappelons ici que les professeurs ressources de chaque établissement ont des responsabilités d'accueil et d'accompagnement si l'assistant est affecté sur deux lieux.</i></p>
<p>L'accompagnement pendant les premiers jours</p>	<p>Je l'accueille au lycée: rendez-vous avec le Proviseur, puis visite de l'établissement, clés, cantine, code photocopieur, bref tout ce dont il a besoin pour fonctionner. Je prépare en amont un emploi du temps en accord avec les collègues d'anglais, le proviseur-adjoint le valide et trouve des salles.</p> <p>L'assistant vient observer pendant 2 semaines: la 1ere semaine, les classes diverses, divers niveaux, puis la 2eme semaine, les classes dans lesquelles il va ensuite intervenir. Il vient donc 12h semaine sur l'horaire qu'il aura par la suite et dans les cours dans lesquels il aura les élèves.</p>	<p>Il faut que l'assistant ait <b>toujours</b> un numéro d'un référent à joindre 24/24 en cas d'urgence!</p> <p><i>Nota IA-IPR</i>  <i>Il est recommandé pour l'assistant d'adhérer à une mutuelle. Nous avons vécu plusieurs situations où un assistant a eu besoin de soins. Sans la mutuelle, les frais montent TRES vite ! Les informations à ce sujet sont disponibles lors du stage d'accueil et une adhésion à un prix intéressant est proposée.</i></p>